

Mesures salariales 2024 – Action du 30 janvier :

La direction doit entendre le mécontentement des salariés !

La **Cfdt** remercie vivement les agents grévistes qui ont exprimé leur mécontentement face aux mesures salariales 2024, décidées unilatéralement par la Direction d'EDF.

Même si la Direction a tout fait pour minimiser **la mobilisation du 30 janvier** de nombreuses unités enregistrent des taux de grévistes de plus de 40 %. Ce résultat confirme le mécontentement des salariés. **La Direction doit l'entendre.**

Hélas, la 1^{ère} et la 2^{ème} organisation syndicale à EDF n'ont pas attendu une décision de l'intersyndicale pour annoncer que les négociations salariales ne reprendraient pas, et qu'ils actaient de fait la décision unilatérale de la Direction qui privera plus d'un salarié sur deux d'un NR ou d'un GF, alors que beaucoup l'auraient pourtant mérité !



Pour la **Cfdt**, le compte n'y est pas et il demeure légitime que la Direction ajoute au moins **0,5%** aux mesures salariales individuelles, pourquoi ?

La Direction a annoncé une augmentation 2024 de 4,14%. En réalité, ce sera 3,64 % d'augmentation que percevront les salariés, puisque 0,5% ont été **attribués au titre du rattrapage 2023 !**



De nouvelles séquences vont s'ouvrir, comme l'ouverture déjà programmée d'une négociation sur un supplément d'intéressement, compte tenu des excellents résultats 2023 pour EDF... **La Cfdt y prendra également toute sa part !**